

Comité Directeur

Réunion du 21 janvier 2023

Président : Pascal TRANQUILLE.

Présents : Mesdames Sylvie SILVESTRE, Charline TOURNEUR, Mélanie SCHMIDT et Messieurs Didier BARDET, Nicolas CAUVIN, Alain CRESSON, Jean François DEBEAUVAIS, Guillaume COMBES, Antonio DOS SANTOS, Didier DUTILLEUX, Philippe FOURE, Aurélien HAMEL, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Joël LEVECQUE, Cyril PAGE, Régis PATTE, Mickaël SELLIER.

Participent : Madame Clothilde BRASSART (CTD en Arbitrage), et Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF), et Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Excusés : Messieurs Clément CAILLY, François CLERCQ, Roland GRAIN.

Le Président débute la réunion en présentant ses vœux à l'ensemble des membres présents et se dit ravi de la présence de la quasi-totalité des élus.

Approbation des PV des 22/11/22 et du 12/10/22 :

Aucune remarque n'est formulée.

Les deux procès-verbaux sont validés tels que parus sur le site du DSF les 25/11 et 16/12/22.

Félicitations :

Pascal Félicite Charline TOURNEUR pour l'arrivée d'Augustin dans son foyer.

Il félicite ensuite Clothilde BRASSART qui vient de rejoindre le DSF en tant CTD en Arbitrage, ainsi que pour sa promotion en tant qu'**arbitre-assistante internationale FIFA**. Au sein du DSF Clothilde sera en charge, pour une période de 6 mois, de travailler sur le recrutement et la fidélisation des arbitres. Elle interviendra en complément des prérogatives de la CAS, surtout dans l'accompagnement des clubs en difficulté. Suite à l'évolution du Statut de l'Arbitrage, Clothilde aura fort à faire.

Carnet :

Le Président se fait l'interprète de ses collègues et présente ses sincères condoléances attristées aux familles endeuillées et cite :

- Claude PIETTE, dirigeant et ancien Secrétaire de l'AS HUPPY ;
- Jean VIMEUX, ancien correspondant local de l'Amiénois Sud pour le Courrier Picard

Affaires Courantes :

- Démission d'Emmanuel FIRMIN :

Le Président fait lecture du mail envoyé par Monsieur Emmanuel FIRMIN annonçant à regret qu'il doit cesser ses activités au sein du Comité Directeur pour diverses raisons.

Le Président lui souhaite bonne continuation tant au niveau familial que professionnel, et le remercie pour l'investissement en faveur du football départemental.

A ce titre, Monsieur Jean François DEBEAUVAIS est proposé pour remplacer Emmanuel en tant que Président de la Commission Appel Affaires Générales. Validation à l'unanimité des membres du CD.

- **Propos sur Face Book :**

Le Président précise que le DSF a créé sa page Facebook dans le but de transmettre le plus largement possible les informations utiles aux clubs et ses licenciés, pour une diffusion rapide en temps réel.

Ce n'est pas un défouloir, ni un déversoir d'insanité. Juste un outil d'informations diffusables au plus grand nombre.

Lors d'une remise générale de décembre 2022, une parution du 08/12/22 a été critiquée en ciblant les élus et bénévoles du Comité Directeur.

La critique est entendable lorsqu'elle constructive et générale, cependant les insultes et remise en question du travail des bénévoles du District n'est pas acceptable.

Le Président a donc envoyé un mail à 4 licenciés du District de la Somme de Football suite à leurs propos, en leur proposant d'intégrer la Commission intempérie afin de pouvoir apporter leur expertise en ce domaine mais également être force de proposition pour ladite commission.

Seulement 3 réponses, mais aucun ne souhaite intégrer la commission tant décriée.....

Le Président rappelle donc que nos bénévoles sont systématiquement sollicités, à partir du mardi, et parfois jusqu'au dimanche, pour constater de l'état des terrains et de leur praticabilité. Suite aux retours, une décision est prise concernant les remises, partielles ou totales. Il est compréhensible que cela déplaît, ce qui prouve l'intérêt de nos licenciés pour cette pratique, cependant il n'est plus concevable d'être insulté et méprisé.

Il est précisé que ces 4 dossiers sont transmis ce jour à Monsieur DUTILLEUX, Président de la Commission de Discipline, afin qu'ils soient traités lors de la prochaine réunion pour manquement à l'éthique sportive.

Il en sera désormais de même pour l'ensemble des propos qui seront jugés inappropriés. Maître COMBES précise que nous avons également la possibilité de porter plainte et que les sanctions encourues sont évidemment plus conséquentes.

- **Référents Club :**

Le Président a mis en place un système de référent pour chacun des clubs du DSF qui sera prochainement transmis à tous. L'idée est d'avoir pour chaque club, un référent élu qui puisse informer ou orienter les clubs selon leurs besoins.

Chaque Président de secteur a eu la charge de la répartition des clubs.

Il est souhaité que cette liste puisse être à jour avant la fin janvier afin d'alerter les clubs.

Une fiche suivie club est également créée.

- **Frais d'arbitrage et Péréquation :**

Il est rappelé qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, les frais d'arbitrage évoluent.

Soit une indemnité de match fixée à 30 € avec en supplément l'indemnité de match qui se décline de la façon suivante :

- Une zone socle pour les déplacements aller de 0 à 25 km avec un forfait de 20 €.
Ex : pour un déplacement AR inférieur ou égal à 50 KM, sera versée une indemnité totale de 30 € + 20 € soit 50 €.
- Au-delà de 50 km AR, la zone ne s'applique plus au profit d'un barème kilométrique sur la base de 0,41 € par km.

A noter, ce barème sera également en vigueur pour l'ensemble des commissaires du District à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ex : Pour 51 km une indemnité de 30,00 € plus 20,91 € soit 50,91 € sera versée et perçue par l'arbitre.
Pour 100 km une indemnité de 30,00 € plus 41,00 € soit 71,00 € sera versée et perçue par l'arbitre.

Jean Christophe expose ensuite les frais des arbitres officiant en **U13**, le principe est le même mais avec **une indemnité de match de 20€**, avec une zone socle pour les déplacements aller de 0 à 25 km **avec un forfait de 20 €**.

- Ex 1 : pour un déplacement AR inférieur ou égal à 50 KM, sera versée une indemnité totale de 20 € + 20 € soit 40 €.
Au-delà de 50 km AR, la zone ne s'applique plus au profit d'un barème kilométrique sur la base de 0,41 € par km
- Ex 2 : Pour 51 km une indemnité de 20,00 € plus 20,91 € soit 40,91 € sera versée et perçue par l'arbitre.
Pour 60 km une indemnité de 20,00 € plus 24,60 € soit 44,60 € sera versée et perçue par l'arbitre.

Proposition validée.

Jean Christophe interpelle ses collègues concernant le règlement des frais d'arbitrage en liquide qui peuvent apparaître selon les centimes. Il propose d'arrondir à l'euro le plus proche afin d'éviter les problèmes, et que cela soit clarifié en amont.

Il est donc validé à l'unanimité des membres que pour tous les paiements en liquide, d'appliquer un règlement à l'arrondi le plus proche. Soit si 40,50€ et plus, il sera versé 41 € tandis que pour 40,49€ et en deçà il sera versé 40€ à l'arbitre.

Pour tout paiement par chèque ou virement, le compte juste sera appliqué.

Il est précisé qu'au niveau futsal seniors, les frais d'arbitrage restent fixes, soit 40€ par match.

Concernant la péréquation elle débute dès le mois de janvier pour les clubs évoluant de la D1 à la D3 Seniors dans un premier temps. A cet effet, les clubs ont été sollicités afin qu'ils transmettent leur RIB au secrétariat du DSF pour éditer les mandats de prélèvements de chacun.

- **Trophées de Secteur :**

Pascal demande à chacun de transmettre ses dates et lieux :

- Vimeu : Le 24/02/23 à Vismes au Val
- Santerre : Le 11/03/23 à Cerisy
- Ponthieu : A définir

- Amiénois : A définir

- **Entretiens professionnels annuels :**

Pascal sollicite les membres du bureau concernant leurs disponibilités afin d'établir le planning. Il rappelle que les salariés doivent être avertis en amont.

Monsieur LAVALARD effectuera ces entretiens durant la 1^{ère} quinzaine de février.

FFF :

Le Président sans entrer dans les détails effectue une mise au point sur la gouvernance actuelle de la FFF.

- **Plan de mixité :**

Dans le cadre du Plan Mixité mené par la FFF ayant pour objectif de former 300 femmes à la prise de responsabilités dans le monde du football d'ici 2024, la FFF accompagnera 20 dirigeantes pour notre territoire Régional.

La Somme doit ainsi désigner deux personnes pour une réunion qui se déroulera le 25/03/23 à la FFF.

Mesdames Charline TOURNEUR et Mélanie SCHMIDT seront les représentantes du DSF.

- **Dotation Fédérale Futsal :**

Le District a reçu une dotation de 85 ballons Futsal.

Dans l'optique du développement de la pratique, ses ballons seront utilisés en partie pour doter les 19 équipes finalistes des Challenges Futsal Associé lors des journées des 28 janvier (pour les féminines) et 19 février 2023 (pour les garçons).

Une réunion pour la création d'un championnat départemental de futsal U13 est prévue le 13/03/23, 22 clubs ont été sollicités. Des ballons leur seront également offerts en cas de participation.

Le Président fait un aparté concernant l'Assemblée Fédérale du 7 janvier 2023. En effet, malgré les directives de la FFF depuis 2 ans pour le développement du Futsal, le futsal n'a pas été abordé lors de cette AF, ni d'ailleurs la baisse du nombre de bénévoles dans nos clubs.

LFHF :

- **Protocole Financier :**

Le Président du District a signé le 14 janvier 2023 la convention financière liant le DSF et la LFHF pour la saison 2022/2023.

- **Prêt véhicule de service :**

La LFHF met également un véhicule de service pour les bénévoles et salariés du DSF pour la saison 2022/2023.

L'utilisation de ce véhicule est très règlementée, et le nombre de 25.000 kilomètres ne doit pas être dépassé sur la saison. Pascal fait écho des différents critères à respecter lors de l'utilisation de ce véhicule.

- **Week-end des Bénévoles :**

Le District bénéficie cette année de 8 places pour cette manifestation des 18 et 19 mars 2023.

Il s'agit d'un week-end avec des activités le samedi après-midi à Clairefontaine, avec dîner le soir, ainsi qu'une nuit et le petit déjeuner et départ le lendemain après-midi.

Pour être éligible, il ne faut pas dépasser 5 licences dirigeant(e)s.

Chaque Président de Secteur a donc la charge de désigner 2 bénévoles répondant aux critères.

Pascal TRANQUILLE remarque l'éventuelle difficulté pour trouver des volontaires, puisqu'il s'agit d'un week-end de compétition, il faut avertir le secrétariat au moins 15 jours avant. Car en cas de vacances de candidats volontaires, le DSF risque de voir son quota de places diminuer la saison prochaine.

- **Journée des Bénévoles :**

Le DSF devrait logiquement avoir 14 invités.

Ce sera sur 2 jours, et un dress code sera établi.

Il faudra par contre plus de 5 licences dirigeant, arbitre, éducateur et ne pas avoir participé la saison passée.

Le fonctionnement sera identique avec à charge des Présidents de secteur de solliciter deux bénévoles méritants.

La finalité étant d'assister à la finale de la Coupe de France.

Même processus en cas d'absence de dirigeants, le nombre proposé au DSF sera diminué la saison prochaine.

Intervention d'Alain CRESSON sur les formations :

Plusieurs formations se sont déjà déroulées sous le nouveau format, à Oisemont et à Long, uniquement sur le thème de la gestion des FMI.

D'autres sont d'ores et déjà programmées.

Il rappelle qu'il s'agit de formation d'une durée maximale de 2h00, sur des thèmes précis qui ont été sollicités par les clubs soit :

- La gestion FMI
- Les membres du bureau d'un club (rôle, fonction, obligation)
- La discipline
- Les démarches administratives

Ensuite 30 minutes sont consacrées aux échanges et renseignements complémentaires afin d'enrichir le contenu de formation.

Les membres se déplacent dans les clubs aux jours et heures souhaités, soit en soirée ou le samedi matin.

Le seuil de candidat est de 12 maximum afin de valoriser les échanges et de suivre ce format court.

Il s'agit d'être au plus près des attentes et besoins des clubs.

Une prochaine réunion se déroulera le 4 février pour commencer à dispenser ce schéma sur l'ensemble du département.

Pascal félicite Alain pour le travail réalisé et informe avoir participé à Oisemont à la fin de la formation, et effectivement cette formule est séduisante et plaît aux clubs et dirigeants présents.

Parole à Clothilde BRASSART, CTDA :

Clothilde présente le rôle qui lui est confié sur une période de 6 mois au sein du DSF en tant que CTD en arbitrage.

Comme avancé par Pascal, c'est surtout lié au recrutement et à la fidélisation de l'arbitrage. Soit aider les club à recruter mais surtout à conserver ses arbitres.

Il y a donc une sensibilisation des clubs à déclencher.

La relance des référents arbitres au sein des clubs, avec leur rôle et mission est également de mise.

Pour le moment, une approche avec les Sections Sportives a été sollicitée par la LFHF.

Evolution des Compétitions, Philippe FOURE :

Avec la diffusion d'un diaporama, il explique la situation future au sein de la LFHF avec ses répercussions pour les prochaines saisons.

Sur les 4 prochaines saisons, la régulation en N2 et en N3 est la suivante :

	Saison 2022/2023	Saison 2023/2024	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026
N2	4 x 16 = 64 équipes	4 x 14 = 56 équipes	3 x 16 = 48 équipes	3 x 16 = 48 équipes
N3	12 x 14 = 168 équipes 5 relégations	11 x 14 = 154 équipes Groupes Inter-Région	10 x 14 = 140 équipes	8 x 14 = 112 équipes
R1	3 x 12 = 36 équipes 3 accessions en N3	3 x 12 = 36 équipes 1 accession en N3	??? 1 accession en N3	??? 2 accessions en N3
R2	4 x 12 = 48 équipes	4 x 12 = 48 équipes	???	???
R3	8 x 12 = 96 équipes	8 x 12 = 96 équipes	???	???

-72

Soit 16 équipes en moins en N2, auxquelles s'ajoutent les 56 en moins de la N3, soit la rétrogradation de 72 équipes à répercuter sur les 3 prochaines saisons au niveau Régional.

Sachant que sur les 2 prochaines saisons, il n'y aura qu'une seule accession de R1 en N3.

Deux propositions sont à l'étude par la LFHF :

Projet n° 1 : Pyramide 2 - 4 - 6					
	Saison 2022/2023	Saison 2023/2024	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026	Saison 2026/2027
R1	3 x 12 = 36 équipes 3 montées 10 descentes	3 x 12 = 36 équipes 1 montée 14 descentes	2 x 14 = 28 équipes 1 montée 6 descentes	2 x 14 = 28 équipes 2 montées 5 descentes	2 x 14 = 28 équipes 2 montées 5 descentes
R2	4 x 12 = 48 équipes 8 montées 18 descentes	4 x 12 = 48 équipes 4 montées 18 descentes	4 x 12 = 48 équipes 4 montées 10 descentes	4 x 12 = 48 équipes 4 montées* 8 descentes	4 x 12 = 48 équipes 4 montées* 7 descentes
R3	8 x 12 = 96 équipes 16 montées 26 descentes	8 x 12 = 96 équipes 8 montées 34 descentes	8 x 12 = 96 équipes 8 montées 32 descentes	7 x 12 = 84 équipes 7 montées* 31 descentes	6 x 12 = 72 équipes 12 montées 19 descentes

Calcul sur une base de 3 descentes de N3 en R1 à compter de 2023/2024 – 5 descentes en 2022/2023
18 accessions de D1 en R3 à compter de la saison 2024/2025
* A préciser



Projet n° 2 : Pyramide 1 - 3 - 8

	Saison 2022/2023	Saison 2023/2024	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026	Saison 2026/2027
R1	3 x 12 = 36 équipes 3 montées 18 descentes	3 x 12 = 36 équipes 1 montée 18 descentes	2 x 12 = 24 équipes 1 montée 16 descentes	1 x 14 = 14 équipes 2 montées 5 descentes	1 x 14 = 14 équipes 2 montées 4 descentes
R2	4 x 12 = 48 équipes 8 montées 18 descentes	4 x 12 = 48 équipes 4 montées 22 descentes	4 x 12 = 48 équipes 4 montées 20 descentes	4 x 12 = 48 équipes 4 montées 21 descentes	3 x 12 = 36 équipes 3 montées 9 descentes
R3	8 x 12 = 96 équipes 16 montées 26 descentes	8 x 12 = 96 équipes 8 montées 38 descentes	8 x 12 = 96 équipes 8 montées 36 descentes	8 x 12 = 96 équipes 8 montées 37 descentes	8 x 12 = 96 équipes 8 montées 25 descentes

Calcul sur une base de 3 descentes de N3 en R1 à compter de 2023/2024 – 5 descentes en 2022/2023
Maintien de 24 accessions de D1 en R3



La Commission Championnats du DSF doit donc réfléchir sur les retombées au niveau de notre pyramide seniors selon les deux options. Nous devons anticiper afin de renforcer le niveau de la D1 Seniors et ainsi éviter un grand nombre de descente.

Les Finances, Pierre LAVALARD :

Il présente un tableau indicatif annonçant un excédent de 8.542€, mais uniquement parce que l'expert-comptable a réalisé un lissage mensuel des subventions à venir, qui ne sont pas encore perçues par le DSF. Nous sommes donc virtuellement excédentaires. Tandis que les charges sont réelles.

Il est donc actuellement compliqué de se projeter financièrement sur l'issue de la saison, et surtout pour les récompenses clubs.

Une relance a été effectuée envers les clubs concernant leur solde en décembre 2022.

Joël LEVECQUE précise qu'il est dommage d'avoir reçue une relance tardive en décembre, début décembre serait idéal pour les clubs et permettrait d'avoir plus de retours.

Une réflexion est aussi envisagée pour que les clubs régularisent leurs comptes 2 à 3 fois sur la saison.

Questions diverses :

- **Horaires de réunion :**

Le Président alerte ses collègues pour rappeler que beaucoup de bénévoles du DSF sont encore actifs au niveau professionnel. Il demande donc que les horaires de réunion soient en adéquation avec les horaires de nos actifs. Car le risque est de les perdre s'ils ne peuvent jamais participer.

- **Respect des locaux :**

Il rappelle à chacun l'obligation de rendre les salles du DSF dans l'état dans lequel ils l'ont récupéré.

Malgré plusieurs rappels, rien ne change. Au prochain écart certaines salles ne seront plus accessibles aux commissions.

- **Opération Buts de foot à 5 :**

Le District a lancé une opération en faveur des clubs avec l'achat de 70 paires de but de foot à 5.

Le prix d'un but est de 200€ actuellement pour les clubs, soit 400€ la paire.

Le DSF a donc négocié avec Formul club, et avec l'achat de 140 buts, le coût est descendu à 160€ l'unité.

Le DSF a donc décidé de proposer la paire de but à 160€ aux 70 premiers clubs se manifestant. Le reliquat est pris en charge par l'instance ainsi que le Conseil Départemental.

Il est rappelé que cette initiative est en direction des clubs ayant une pratique U7 et/ou U9 durant la saison. L'idée est de faciliter les séances d'entraînement, mais également l'accueil de plateaux.

Ce qui implique que les clubs n'ayant pas de pratique foot animation ne seront pas dotés cette saison.

Tour de table :

Philippe FOURE, Compétitions Championnats et calednriers :

La Finale départementale du festival U13 Pitch est prévue sur les installations de l'Amiens SC.

La remise officielle des labels se fera le 01/02/23 à TEAMS5.

Cette saison 15 clubs se sont positionnés pour prétendre au Label Jeunes FFF CRCA.

Une formation avec la FFF s'est déroulée le 10/01/23 en Visio sur l'Outil FAL. Il s'agit de la possibilité pour les clubs de s'inscrire via Footclubs sur différentes pratiques, niveau en Foot Animation et Loisirs. Une prochaine réunion aura pour but d'expliquer à chaque membre de la Commission Foot Animation le procédé mis en place ainsi que les catégories qui seront concernées.

Une prochaine Visio est prévue le 07/02/23.

Futsal associé : Finales féminines le 28/01/23 à Friville-Escarbotin.

Finales Masculines le 19/02/23 à Abbeville.

463 rencontres ont été reprogrammées sur Janvier et février 2023.

Il rappelle que la cellule intempérie est activée chaque lundi. Les différents responsables de secteur étant dans un premier temps contactés pour connaître la tendance. Ensuite selon le nombre d'arrêté, les terrains seront contrôlés.

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

Pour la FIA qui s'est déroulée à Blangy Tronville en octobre, il y avait 22 candidats.

Celle de Camon en décembre, a reçu 17 candidats.

Une dernière FIA se déroulera au Centre Fernand Duchaussoy à Amiens, actuellement 12 candidats inscrits.

Il revient sur l'idée du Bureau du CD proposant une formation départementale à grande échelle au Centre Fernand Duchaussoy. C'est intéressant, mais actuellement la CAS n'a pas la capacité de pouvoir accompagner 80 nouveaux arbitres. C'est une gestion qui sera source de problème, car il ne sera pas possible de réaliser un travail correct pour l'ensemble.

Pascal rappelle à ce titre que l'accompagnement des arbitres n'est pas du seul ressort du DSF. Les clubs ont également une grosse responsabilité à ce niveau.

Régis PATTE, Ponthieu :

Les plateaux de Noël se sont bien déroulés, une remise des jouets au Secours Populaire s'est déroulée le 22/12/22 à Abbeville avec Monsieur Aurélien DOVERGNE ainsi que de nombreux membres des commissions Ponthieu et Vimeu, puisque l'action était commune aux deux secteurs.

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :

- **COMMISSION TECHNIQUE**

Rappel de la composition : 36 membres

Répartition : 3 salarié(e)s techniques – 5 représentants élus – 28 éducateurs de club.

La prochaine réunion technique est programmée le lundi 27 mars 2023

- Préparation festival pitch du 1^{er} avril
- Préparation des modules et certification à venir
- Projet de formation FUTSAL initiation pour nos membres de CT

- **PPF GARÇONS / FÉMININES :**

Après la 1^{ère} phase de détection dans les secteurs.

Entre 200 et 300 jeunes par catégorie de U12 à 15 Garçons et féminines ont été observés.

Dans la continuité du parcours, des centres de perfectionnement rassemblant une trentaine de joueurs sont programmés actuellement jusqu'à la fin de la saison entrecoupés d'oppositions (AMIENS SC / SECTION PEFA / SELECTIONS AISNE – OISE – COTE D'OPALE – ARTOIS).

Les centres de perfectionnement des féminines commencent le 07 mars 2023 sur les installations de POULAINVILLE.

14 jeunes (7 U13G, 5 U13F, 2 U14F) du District ont participé à des groupes d'entraînements régionaux.

Un bilan détaillé du parcours PPF 2022/2023 sera présenté lors de la réunion technique de fin de saison.

- **PPF GARDIENS DE BUT :**

Sous l'impulsion de Marceau PETIT (référént départemental GB), accompagné entre autres de Stéphane GRAINDOR (secteur Ponthieu Vimeu), Julien BOXOEN (secteur Santerre), les actions prévues sont appréciées des clubs avec la mise en place de :

- Des Centres perfectionnement départemental à SALOUEL les jeudis soir.
- Des Rassemblements U11GB pendant les vacances scolaires, prochaines dates :
 - 14 février à ABBEVILLE et AMIENS OLYMPIQUE de 14H30 à 16H
 - 15 février à ALBERT de 14H30 à 16H

7 GB issus des CDP départementaux participent à des rassemblements régionaux au centre technique à AMIENS.

A noter la seconde édition de la journée des GB programmée le mercredi 03 mai 2023 au stade DELAPORTE à AMIENS. Avec la participation des gardiens professionnels de l'AMIENS (accord de principe, confirmation en fonction de l'évolution du championnat mi-avril), les GB du PEFA et les étudiants STAPS en formation.

Une réunion de préparation sera proposée mi-avril. Avec l'ensemble des intervenants techniques et le club d'AMIENS Olympique.

- **PPF FUTSAL**

Suite à une réunion avec Djamel Haroun, Angélique Dantin et Julie Ternisien, il est envisagé pour la saison prochaine la création d'un championnat U13 FUTSAL ; (voir également U15 ?)

22 clubs ont été contactés récemment avec un retour plutôt positif.

Une réunion de présentation sera proposée aux clubs ciblés le lundi 13 mars 2023 à BEAUVAL.

L'interdistricts futsal U15G et U18G est prévu le mercredi 25 janvier 2023 à Méricourt (62).

Pour la saison prochaine, un rapprochement avec la nouvelle section futsal, le PEFA sera envisagé pour identifier et accompagner les jeunes pratiquants futsal.

Le 22 septembre dernier, une 1^{ère} réunion des responsables techniques jeunes s'était déroulée à Querrieu avec comme thématique : définir un responsable technique jeunes suivant les contextes et profils de clubs.

A la suite de retour des personnes présentes, le souhait de reprogrammer un nouveau rendez-vous a été émis. La thématique du développement des formes de pratique futsal chez les jeunes serait envisagée. Une date sera proposée en avril.

- **FORMATIONS DE CADRES :**

Après quelques difficultés au démarrage de la saison pour des raisons d'appropriation par les clubs du nouveau process d'inscription via portailclubs.fff.fr (démarche club) et maformation.fff.fr (démarche éducateur).

Avec l'appui de la cellule formation de la commission technique, nous avons réalisé : 7 modules et 2 programmes de formation

- 1 pour les étudiants STAPS (CFF2 en cours)
- 1 pour les élèves du PEFA (MODULE U15) financé par la LFHF.

Données chiffrées de participation à ce jour :

39 clubs du département et 9 hors département pour 170 STAGIAIRES.

Une belle réussite sur les modules U18 et seniors. Point négatif, le module futsal proposé 2 fois n'a pas trouvé un nombre suffisant de stagiaires pour le dispenser.

Pour les vacances de février, les modules U11 et U13 sont déjà complets. Il reste quelques places sur le module U15 à NESLE.

Une formation football à l'école est prévue le 29 MARS 2023 secteur amiénois à destination des professeurs des écoles et éducateurs intéressés.

Un remerciement aux membres de commission technique habilités pour leur implication et expertise.

- **SECTIONS SPORTIVES**

- Les visites des 8 sections ont été réalisées. (EDOUARD LUCAS AMIENS / BERANGER PERONNE / LOUISE MICHEL ROYE / JULES FERRY CONTY / GAMACHES / PONTHEU ABBEVILLE / JEAN MOULIN ALBERT/MFR BEAUQUESNE)
- La 1^{ère} édition du tournoi futsal (élèves de 3^e) du 09/11/22 au gymnase P et M. Curie d'Albert rassemblant 7 sections sur 8 s'est très bien déroulée.
- 2 démarches de création de section sont en cours :
 - Collège de FLIXECOURT (section garçons et féminines 6^e/5^e et 4^e/3^e)
 - référent : Dimitri PECQUET.
 - Collège STE CLOTILDE AMIENS (section FUTSAL garçons et féminines ? 6^e/5^e)

- référent : Robin POURCHEZ
- Pour développer la communication et la promotion des sections sportives, plusieurs rassemblements de clubs catégorie U11 (CM2) dans les secteurs (sites avec une section) sur une date (mercredi ou samedi ?) seront proposés avec une coanimation (éducateurs, responsables pédagogiques et élèves de sections).

Dates à retenir :

- Journée avec l'AMIENS SC le 11 avril 2023 (avec les sections sportives intéressées) :
 - Observation des élèves d'une séance des pros suivie d'une visite du centre de formation et mini tournoi.
- A noter que la journée des sections sportives aura lieu à GAMACHES le mercredi 07 juin 2023 avec la sollicitation de la CAS (appui des jeunes arbitres). Proposition d'un tournoi Futnet et pratique loisir.

Guillaume COMBES, Appel Discipline :

Il est ravi d'assister au premier CD en tant que membre coopté.

Il reste à disposition du DSF pour mettre en place une réunion explicative du rôle et surtout des responsabilités des présidents de club.

Il précise avoir apprécié la réunion sur le fonctionnement des commissions disciplinaires qui s'est déroulée ce jeudi.

Antonio DOS SANTOS, Foot Animation :

Mise en place de plateaux durant la trêve hivernale sur inscription des clubs.

Beaucoup de difficultés pour obtenir des salles et créneaux sur terrains synthétiques.

Trop de forfaits avec et sans excuses. C'est dommageable dans le sens où les clubs s'inscrivent aux dates qu'ils souhaitent, aucune obligation de participer à l'ensemble. Avec la contrainte du faible nombre de salle à disposition, la commission a du faire du turn over avec les club ayant plusieurs équipes engagées.

Ces mêmes clubs font forfaits, au détriment d'autres clubs.

Pascal souligne qu'il serait bon de programmer des plateaux y compris durant les vacances scolaires puisqu'en Foot animation il n'y a pas classement ainsi les enfants qui ne partent pas en vacances pourraient jouer quand même.

Nicolas CAUVIN, Championnats Jeunes :

Actuellement se jouent les matchs en retard.

La Commission travaille déjà sur la 3^{ème} phase.

Jean François DEBEAUVAIS, Santerre :

A la demande du Président du Secteur Santerre, excusé, il informe les membres que Monsieur FONTES ne fait plus partie de la commission.

Il souhaite également que soit mis à jour la liste des membres du DSF avec leur club d'appartenance. Ceci afin d'éviter des vices de procédure quelle que soit la commission qui statue.

Alain LECLERCQ, CDTIS :

Il y a actuellement quelques problèmes avec les clubs qui jouent sur des installations non classées ou non homologuées. Attention, la CRTIS sera intransigeante.

Alain CRESSON, Vimeu :

Il revient sur la journée des bénévoles, les plateaux de Noël mais également sur les équipements à destination des membres de commission.

Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale :

Elle demande, lors de l'utilisation de salle mise à disposition, d'être attentif à l'état dans lequel est rendue la salle. Que ce soit au niveau du matériel présent ou de la propreté.

Un soucis avec l'UNAF fait que la salle municipale de Camon ne sera plus mise à disposition des arbitres, et qu'elle est désormais payante pour les autres commissions départementales.

Pierre LAVALARD, Coupes Somme Seniors :

Les finales des coupes de la Somme Seniors sont prévues le lundi de Pentecôte.

La Journée des Bénévoles du District est en cours d'étude.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président, Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

